

Pouvoir d'emprunt

Il y a deux mois, le ministre a annoncé qu'il allait s'attaquer au problème et qu'il allait mettre les banques en demeure de normaliser la situation, sous peine de s'exposer à des sanctions. Je mets le ministre au défi de tenir sa promesse et de mettre fin à cette forme d'abus par les banques.

Nous essayons à la Chambre et en comité de l'Agriculture de faire adopter une mesure législative qui aiderait les agriculteurs confrontés à cette situation. Pendant ce temps, le ministre néglige les véritables problèmes. J'ai écrit au ministre, mais il ne m'a même pas envoyé un accusé de réception. Je le mets au défi de s'attaquer au problème. Non seulement l'intégrité du système bancaire tout entier est remis en cause, mais les agriculteurs ne peuvent même pas avoir la certitude qu'un traitant avec une banque, ils ne vont pas se faire exploiter.

Notre parti a proposé un programme agricole en dix points qui offrirait une solution partielle au problème. Certes, tout ne serait pas réglé pour autant. Nos recommandations et nos propositions sont les suivantes. Il faut pouvoir aider les agriculteurs à supporter les taux d'intérêt élevés. A cet effet, nous recommandons la création des agri-obligations.

Il faudrait supprimer la taxe de vente sur le carburant et le gaz naturel qui sont consommés pour la production des denrées agricoles. Le prix de base des céréales devrait rester le même que l'an dernier. Il faudrait doubler le montant des avances en liquide pour les céréales entreposées dans les fermes. Il faudrait modifier la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et la loi sur la stabilisation des prix agricoles. Nous recommandons un programme national de stabilisation volontaire des revenus pour le secteur de production de viande rouge. Nous préconisons de changer l'article 31 de la loi de l'impôt sur le revenu de manière à ce que les agriculteurs qui doivent travailler à l'extérieur pour augmenter leur revenu soient traités de manière équitable.

Ce sont là quelques-unes de nos propositions. Il va de soi qu'elles ne vont pas régler tous les problèmes du secteur agricole, mais le gouvernement devrait les examiner. A défaut de les étudier au cours des semaines à venir, il pourrait au moins le faire dans le cadre de la préparation du discours du trône qui doit ouvrir, prochainement nous l'espérons, une nouvelle session.

M. Fisher: Monsieur le Président, nous avons eu droit une nouvelle fois à un discours intéressant de la part du député de Végréville (M. Mazankowski). Il a parlé de trois secteurs: celui de la petite entreprise, le secteur énergétique et le secteur agricole. Le député a dit que le budget était catastrophique pour les petites entreprises, qu'il ne les aidait pas suffisamment et qu'il n'allait pas assez loin.

J'ai reçu dans le courrier aujourd'hui le numéro de mai-juin d'Impact de la Chambre de commerce du Canada. On peut y lire notamment: «Le budget fédéral va renforcer la reprise économique, d'après la Chambre de commerce». «Réaction favorable de la Chambre de commerce du Canada au récent budget fédéral». Ce ne sont là que les gros titres. «Les entreprises sont les plus favorisées» et «Bilan: La Chambre de commerce du Canada et le budget fédéral du 19 avril». Sous cette rubrique, la Chambre de commerce énumère trente points et dit que seize représentent un gain, huit un gain partiel et six une perte. J'étais un peu inquiet de voir qu'il était question de pertes, mais j'ai constaté qu'il s'agissait de points relativement secondaires.

Parmi les trente points mentionnés, il y a les questions soulevées par le député de Végréville.

Au début de son discours, le député a dit que le budget ne stimulait pas suffisamment la productivité. Il a dit en troisième lieu que la Chambre recommandait... des hausses sensibles de productivité. Le budget du 19 avril a répondu à cette attente de façon tangible. La Chambre de commerce recommandait «qu'on prenne des mesures pour augmenter la confiance des entreprises et des consommateurs». Le budget du 19 avril a tenu compte de cet objectif. Les mesures qu'il propose à cet égard sont jugées favorables. Cette brochure contient des déclarations très positives. On relève notamment ceci à la fin:

«Selon la Chambre, si le Canada réussit à favoriser la croissance économique, cela dépendra en grande partie de la santé des petites entreprises, car elles emploient un grand nombre de Canadiens et créent une forte proportion des nouveaux emplois au Canada. Dans cette optique, elle félicite le ministre d'avoir reconnu le rôle important des petites entreprises et proposé un certain nombre de mesures spéciales fiscales et autres qui pourraient aider à atténuer certains des problèmes financiers avec lesquels elles sont aux prises.»

La Chambre de commerce, qui représente des milliers de petites entreprises, appuie donc le budget, de même que la Fédération des entreprises indépendantes. Ces associations considèrent le budget comme favorable. A entendre le député, nous ne faisons rien pour aider les petites entreprises. Je me demande s'il a lu son courrier.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, le député a exagéré mes paroles. Je n'ai pas dit que le budget était catastrophique pour les petites entreprises. Il essaie de me faire dire des choses que je n'ai pas dites. J'ai dit simplement qu'il ne faisait pas assez pour aider le secteur de la petite entreprise.

Quant à la Chambre de commerce, je pense qu'elle tient compte des deux budgets précédents. Par rapport à ces deux budgets, le dernier est favorable parce que les deux autres étaient tout à fait catastrophiques.

Peu importe que la Chambre de commerce appuie le budget, comme le dit le député. Je me préoccupe plutôt de savoir si les Canadiens soutiennent les programmes de ce gouvernement. La réaction des électeurs de Brandon a été éloquent cette semaine. Seulement 17 p. 100 des gens de Brandon ont approuvé les réalisations du gouvernement, son budget, sa façon de mener les affaires économiques et politiques du Canada. Monsieur le Président, il ne saurait y avoir de meilleur critère. Même les sondages Gallup nous révèlent, malgré le soutien considérable que le parti libéral continue d'obtenir dans la province de Québec, que la cote de popularité du gouvernement est d'à peine 27 ou peut-être 29 p. 100 dans l'ensemble du Canada.

● (1250)

C'est très révélateur et cela confirme la conclusion que d'autres ont déjà tirée, par exemple dans le rapport de Drache, Goldstein and Company:

«En somme, les «avantages» pour les petites entreprises ont l'air d'appendices à des programmes pour stimuler les grosses entreprises; ce sont des mesures ajoutées après coup, sans qu'on se soit préoccupé des véritables problèmes des petites entreprises.»

M. Fisher: Monsieur le Président, pour faire suite à ce que le député vient de dire, je pense qu'Arthur Drache, c'est cet avocat qui fréquentait les couloirs conservateurs pendant le débat de la loi de l'impôt sur le revenu et qui soufflait des questions aux députés conservateurs. Il ne faut pas compter qu'un type qui a fait cela se mette du jour au lendemain à